



**CHAVANON
COMBRAILLES
& VOLCANS**
CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

**ARRETE PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT
DE GRADE - ANNEE 2024
CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS
TERRITORIAUX
POUR L'ACCES AU GRADE DE ADJOINT ADMINISTRATIF
TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE**

Le Président du CIAS CHAVANON COMBRAILLES ET VOLCANS,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2006-1690 du 22/12/2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Vu la délibération n°2-2023-10-10-4 du 10/10/2023 relative à la détermination des « ratios-promouvables » ;

Vu l'arrêté n°2021-139 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 01/01/2021 ;

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours ;

Arrête :

Article 1 :

Tableau annuel d'avancement de grade

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Examen professionnel ou ancienneté
Mme GANNE Laurence	adjoint administratif territorial	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	1	Examen Professionnel

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Article 2 :

La Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et communiqué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme aux fins de publicité.

Fait à PONTAUMUR, le 03/01/2024

**Le Président,
Cédric ROUGHEOL**

P/ Le Président
et par délégation,
Le Vice-Président

